

ORGANIGRAMMES FONCTIONNELS : ATTENTION DANGER !



Le 17 mars , la DDFIP 65 a présenté en CTP la démarche d'organisation de la « **maîtrise des risques** » aux Organisations syndicales.

Cette démarche consiste à « **traiter et identifier les éléments de toutes natures susceptibles d'altérer la capacité de la DGFIP à réaliser ses missions dans le respect des procédures et des contrôles** »

Plus clairement, la DGFIP est en train de réaliser que la politique de réduction des effectifs « handicape » considérablement sa capacité à accomplir les missions et ce, malgré la fusion DGI/CP qui visait notamment à assurer un meilleur accueil de l'usager en **rationalisant** les missions d'assiette et de recouvrement.

Dès lors, comment sortir de ce dilemme ?
Par la mise en place des « *Organigrammes Fonctionnels* »

De quoi s'agit-il ?

Selon la DGFIP, « **d'aider chaque agent en définissant son rôle et ses attributions** »

Comment ?

Par l'établissement d'un *organigramme fonctionnel* (OF) au sein de chaque service qui traduira « *de façon détaillée* », l'organisation retenue c'est à dire l'**identification des tâches et...des personnes devant les réaliser !**

Voilà la seule réponse apportée aux revendications exprimées massivement par les personnels des Hautes Pyrénées le 15 décembre dernier lors du CTP emplois !

**« *Vous exigez des Emplois ?
on va vous mettre plus de pression !* »**

Telle est la réponse de M.PARINI : C'est insupportable !

Cet excès de bureaucratie va accentuer encore plus le stress et la souffrance au travail par la déconcentration des responsabilités sur les épaules de chaque agent à qui l'on demandera des comptes si les missions ne sont pas réalisées conformément aux objectifs fixés.

**Si ça ne marche pas, ce sera forcément la faute de l'agent
puisque l'OF a tout prévu !**

♦ Mais au delà d'un simple document fixant l'organisation du travail et les responsabilités de chacun, c'est l'avènement de la Prime de Fonction et Résultats (PFR) que prépare l'OF .

♦ L'individualisation des responsabilités et des objectifs fixé par l'OF, permettra soi-disant de mieux évaluer les mérites de chacun avec toutes les conséquences sur une partie de la part variable de la rémunération : le tour est joué !



C'EN EST TROP !

Dans les prochains jours les chefs des services préfigurateurs vont réunir les agents concernés pour leur présenter la démarche.


La CGT appelle les personnels à dénoncer cet outil supplémentaire générateur de stress , de souffrance au travail et d'inégalité.

Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT.
Alors, je me syndique...

Nom prénom :.....
Adresse administrative :.....
eMail :

Grade :..... Echelon/Indice :.....
Temps partiel : Date:.....

Signature,



**Bulletin à renvoyer à Alain Estrade (SIP Tarbes) ou Philippe Peres (SIP/SIE de Lourdes)
ou Pierre Durand (service comptabilité DDFIP 65)**